

Questions sur les TDs

Par **moinozyon**, le **23/08/2015** à **17:57**

Bonjour,

Je m'interroge sur les TDs.. Je rentre en première année de droit à Lyon 3 et j'aimerais en savoir un peu plus sur le fonctionnement de la chose, si vous pouviez me renseigner, me conseiller tout ça tout ça..

Et quand est ce qu'on les choisit aussi ?

Merci d'avance et bonne fin de vacances.

Par **Clément Passe-Partout**, le **23/08/2015** à **18:33**

Je ne pourrais pas te dire le fonctionnement exact de ta fac, en revanche, je peux te parler des TD en généralité, car c'est globalement pareil dans toutes les facultés.

Les TD sont là pour compléter ton cours, pour approfondir des points que les profs jugent important. En première année, notamment, c'est dans les TD que tu verras les points méthodologique. A ne négliger en aucun cas, il est impératif pour toi de maîtriser la méthodologie.

De plus, pour les TD, il ne suffit pas de te contenter d'apprendre ton cours (car on considère en général que le cours est su), tu dois faire le travail qu'on te demande, des recherches complémentaires.

Les TD, c'est l'un des aspects majeurs, car, forcément, ça constitue les matières à plus gros coeff et ça accentue certains points de ton cours en amphi. C'est aussi l'occasion de poser des questions à ton chargé de TD, si tu ne comprends pas certains points (généralement, les chargés de TD sont des doctorants, ou des praticiens du droit comme les avocats).

Renseigne toi auprès de ta faculté pour les modalités de sélection des TD.

Mais globalement, ce que je te dis là, ça vaut pour toutes les facultés.

Et je le répète, les TD ne sont pas à négliger, et c'est certainement les TD qui te demandent le plus de travail dans ta semaine !

En espérant avoir répondu à ta question !

Par **moinozyon**, le **23/08/2015** à **19:37**

D'accord merci beaucoup pour tout ces renseignements.

Une dernière question, comment se déroule un TD, je veux dire c'est sous quel forme ? En petit groupe si j'ai bien compris mais est ce tu pourrais détailler un peu si ca ne te dérange pas.

Merci beaucoup en tout cas pour la réponse !

Par **Clément Passe-Partout**, le **23/08/2015** à **19:50**

Pour les effectifs, ça dépend des facultés.

A Rouen, j'étais généralement dans des groupes d'une trentaine d'étudiants.

Y'a pas de déroulé type d'un TD, tout dépend des chargés des TD et des exigences des profs d'amphi qui sont les seuls à décider des modalités.

Pour faire simple, t'as une fiche de TD toutes les semaines, tu dois en conséquence la préparer pour être en mesure de participer au cours.

L'intérêt des TD, c'est que y'a des interactions, chose qui n'est généralement pas permis en cours en amphi, ou alors, très peu.

Après, tout dépend des chargés de TD. Certains font des TD très scolaires avec interrogation en début de cours, il se base essentiellement sur la fiche de TD, d'autres sont plus "cools", et ne feront pas forcément l'intégralité d'une fiche de TD. En gros, impossible de prédire le déroulé d'un TD à l'avance, tout dépend du chargé de TD.

Mais bon, généralement, en première année, j'ai souvenir que mes chargés de TD était relativement strict, dans le sens où c'était très carré, on trait la fiche de TD.

Par **moinozyon**, le **23/08/2015** à **19:53**

Ah oui d'accord je comprends mieux ! Merci beaucoup pour toutes ces informations, c'est très gentil !

Bonne soirée et encore merci pour m'avoir donné la lumière et rassuré sur le sujet..

Par **doud62**, le **23/08/2015** à **19:53**

Salut,

Personnellement, dans ma fac les TD se font en classe avec un groupe d'étudiants (entre 20 et 30 personnes).

On étudie les plaquettes qui comportent en général un bon nombre de documents : arrêts le plus souvent, textes d'auteur, doctrine, projets de loi, décisions etc.

On nous demande d'étudier tous ces textes et en TD on les corrige, on revoit et le prof nous explique. On revoit aussi parfois quelques éléments du cours.

Mais 90% tu vas étudier des arrêts.